

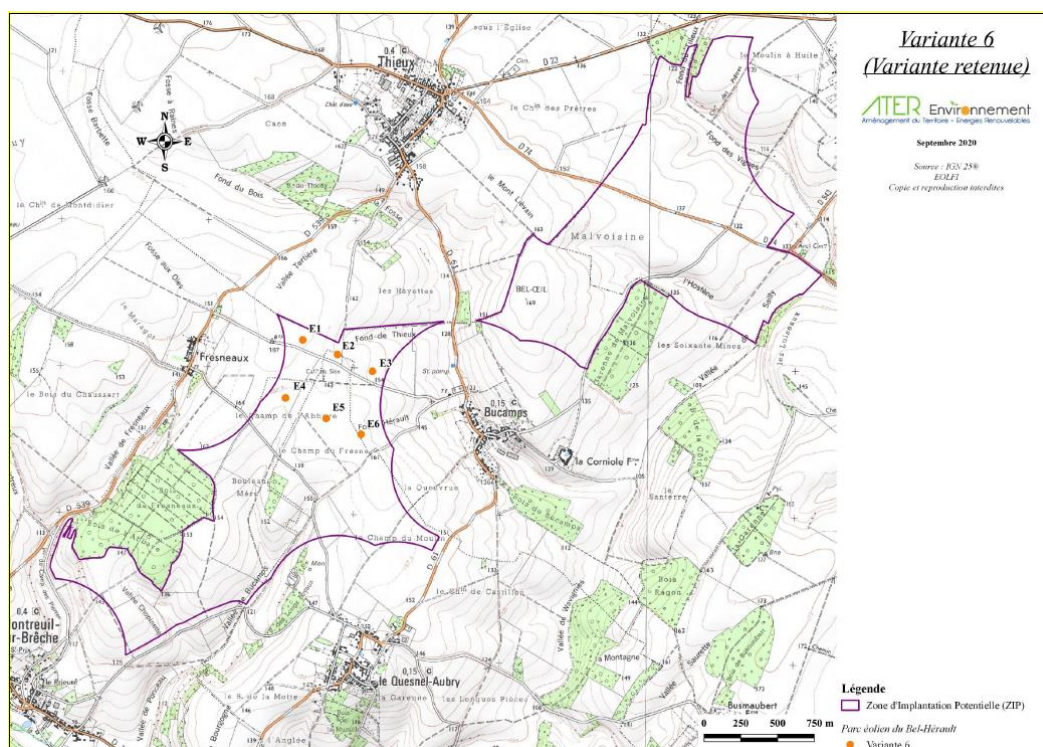
Spécifications des machines retenues

Eolienne	Fabricant	Modèle	Puissance unitaire (MW)	Hauteur Mât (m)	Hauteur Totale (m)	Diamètre du Rotor (m)
E1	VESTAS	V100	2.2	80	135	100
E2 à E6	VESTAS	V110	2.2	85	140	110
E1 à E6	LEITWIND	LTW101	3	80	130.5	101
E1 à E6	ENERCON	E103	2.35	84.6	136.1	103
E1 à E6	VENSYS	VS100	2.5	87	137	100

Coordonnées des éoliennes du projet

Eolienne/ PDL*	Latitude Nord – WGS84	Longitude Est – WGS84	Altitude NGF au sol (m)	Altitude NGF de l'obstacle (m)
E1	49°31'42,8801" N	2°18'14,4400" E	166	303
E2	49°31'39,7499" N	2°18'26,2501" E	160	300
E3	49°31'36,1301" N	2°18'38,1200" E	154	294
E4	49°31'30,0799" N	2°18'8,8099" E	164	304
E5	49°31'25,6501" N	2°18'22,5698" E	163	303
E6	49°31'21,61"N	2°18'34,46"E	161	301
PDL 1	49°31'40,79" N	2°18'24,26" E	161	164
PDL 2	49°31'31,82" N	2°18'9,52" E	165	168

*Poste de livraison



Historique du projet

2016
Août 2016 : 1ère rencontre avec M. MENU, maire de Bucamps
Octobre 2016 : Délibération favorable du conseil municipal de la commune de Bucamps.
1ers contacts avec les propriétaires et exploitants de la zone d'implantation potentielle sur Bucamps.
Analyse de préfaisabilité approfondie du site, envoi des courriers de consultation auprès des administrations (DDT, DREAL, CG, etc.) et aux principaux opérateurs (Armée, aviation civiles, opérateurs de télécommunication, etc.)
Retour des consultations : <ul style="list-style-type: none"> Peu de contraintes techniques sur la zone d'implantation potentielle excepté quelques faisceaux hertziens ; Avis favorables de l'armée de Météo France et de l'aviation civile sur la zone d'implantation potentielle, avec une limitation de l'altitude des éoliennes sur la zone d'implantation potentielle.
2017
Janvier 2017 : Extension de la zone d'implantation potentielle sur Le-Quesnel-Aubry, Montreuil-sur-Brèche et Wavignies, et 1ères discussions avec les élus (M. CASTIER, M. GUIBON et M. RENAUX)
Février 2017 : Conseil municipal en mairie du Quesnel-Aubry en présence de M. GUIBON, maire de Montreuil-sur-Brèche.
Mars 2017 : Délibérations favorables des conseils municipaux de Le-Quesnel-Aubry et de Montreuil-sur-Brèche.
Prise de contact avec les propriétaires et exploitants au niveau du Quesnel-Aubry et de Montreuil-sur-Brèche.
Juin 2017 : Choix du bureau d'études pour la partie écologique : ECOSPHERE, qui possède une très bonne expérience de l'éolien dans l'Oise et qui est reconnu par les services de l'Etat.
Septembre 2017 : Installation du mât de mesures sur la commune de Bucamps.
Novembre 2017 : Création en novembre 2017 du comité de suivi intégrant des habitants et des élus afin de présenter les avancées du projet, et de choisir ensemble les étapes clés (présentation des principaux enjeux, choix des points de photomontages, choix de l'implantation finale, etc.).
2018
Janvier 2018 : Transmission aux habitants des trois communes des actualités sur le projet éolien par les bulletins municipaux.
Février 2018 : Choix du bureau d'études ATER Environnement pour réaliser l'étude paysagère et l'étude d'impact. Forte expérience locale avec la réalisation des études d'impacts des deux projets d'extension de Noyers-Thieux.
Echanges avec la DTI concernant le VOR : Avis favorables de leur part avec le principe d'une signature de convention acceptée.
2ème réunion du comité de suivi en mai : Présentation des points de photomontages, et ajouts de certains points souhaités par le comité de suivi.
Juillet 2018 : Rencontre avec les services de l'Etat afin de présenter les grandes lignes du projet – prise en compte de leurs remarques : <ul style="list-style-type: none"> Intégrer des variantes de même nombre d'éoliennes ; Présenter des variantes qui respectent les contraintes techniques.
Choix du bureau d'études GANTHA pour réaliser l'étude acoustique.
Septembre / Octobre 2018 : Concertation (3ème comité de suivi, permanence et réunion publique), choix de l'implantation finale et explication des différentes possibilités de financement participatif.
2019/2021
Janvier 2019 : Courrier de soutien au projet des mairies de Bucamps, Le Quesnel-Aubry et Montreuil-sur-Brèche à l'attention du Préfet de l'Oise.
Février 2019 : Signature de deux conventions VOR (Montdidier et Beauvais) avec la DTI en vue d'obtenir l'accord de la DGAC pour l'installation des éoliennes.
Mars 2019 : Dépôt de la demande d'Autorisation Environnementale en préfecture de Beauvais.
Février 2020 : Réception de la demande de compléments de la DREAL Hauts-de-France.
Mai 2020 : Validation, en concertation avec les élus, d'une nouvelle implantation de 6 éoliennes.
Été 2020 : Actualisation du site internet du projet, et distribution de fiches projets à l'ensemble des riverains des trois communes
Premier trimestre 2021 : 4ème réunion du comité de suivi afin de présenter des photomontages de la nouvelle implantation.
Actualités du projet dans les bulletins municipaux et les sites internet des communes.

Enquête publique (6 km autour des éoliennes)

Bucamps	Ansauvillers	Le Quesnel-Aubry
Montreuil-sur-Brèche	Bonvillers	Catillon-Fumechon
Thieux	Froissy	Noyers-Saint-Martin
Wavignies	Lafraye	Saint-André-Farivillers
Campremy	Le Plessier-sur-Bulles	Nourard-le-Franc
Essuiles	Reuil-sur-Brèche	Le Mesnil-sur-Bulles
Bulles	Noirémont	Haudivillers
Sainte-Eusoye		